



## **DECLARATION LIMINAIRE CHSCTD de l'hérault du 13 novembre 2017**

Madame la Présidente,

**L'UNSa SJ** ne peut commencer cette réunion sans évoquer notre boycott lors du dernier Comité Technique du Ministère de la Justice, dénonçant le plan interministériel, car le rendez vous salarial du 16 Octobre n'a abouti à aucune amélioration des rémunérations pour l'année 2017, ni pour l'année 2018. Le PPCR sera même décalé d'une année. Pire, le salaire des Agents baissera le 1<sup>er</sup> janvier prochain en raison de la hausse des cotisations retraites de 0,27 % du gel de la valeur du point d'indice et du rétablissement de la journée de carence !.....

**Comment peut-on demander aux fonctionnaires de travailler plus, quand dans la feuille de route du gouvernement, il n'apparaît plus qu'une volonté de les stigmatiser**

Nous revenons une fois de plus sur le mal être des fonctionnaires en juridiction. **OUI !** Une fois de plus nous dénonçons les mauvaises conditions de travail des fonctionnaires, trop de stress ... les relations de travail se déshumanisent.

Dans le cadre des permanences parquet du week end du Tribunal de Grande Instance de Montpellier, **L'UNSa SJ** a constaté des nouvelles missions dévolues aux greffiers : « celles de gérer les repas le samedi des personnes retenues ».

**L'UNSa SJ** tient à rappeler que le greffier est le spécialiste de la procédure comme le stipule l'article 4 de son statut où il est précisé comme suit :

« les greffiers sont des techniciens de la procédure, ils assistent les magistrats dans les actes de leur juriciction et authentifient les actes juridictionnels dans les cas et suivant les contitions prévues par le code de l'organisation judiciaire, le code du travail et les textes particuliers ».

Après maintes recherches nous n'avons pas trouvé dans ce statut le portage des repas, cela nous aurait-il échappé ?

**Combien de temps faudra t-il encore attendre pour la mise en place de moyens concrets afin de lutter contre les risques psychosociaux ?**

**L'UNSa SJ** se réjouit du partenariat mis en place par le SRIAS Languedoc-Roussillon avec le groupe CILEO proposant aux fonctionnaires des logements temporaires en attente d'un logement définitif pour les nouveaux arrivants dans notre département.

## les Membres du CHSCTD

